RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 76663ADB-D1AD-832C-81A9-078AB4D7BC15

Crédit Mutuel

CCM PAU NORD

☎ [redacted] FA [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CCM PAU NORD [redacted]
déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.
MONSIEUR VALENTIN BELLOCQ MONSIEUR JOCELYN CARLI, gérants de la société 2VJ , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted] déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	MONSIEUR VALENTIN BELLOCQ [redacted]
Nombre de parts	600
Montant versé	6 000 €
2e associé	SOCIETE JLCH INVEST [redacted]
Nombre de parts	400
Montant versé	4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 03 novembre 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

Lu et Approuvé

La banque

[redacted]

JST06

Paraph JC

Paraphe V KB